

La Lettre Municipale

N°5



Ce mois-ci, le Gresse Info n°47 devait paraître. Malheureusement, les délais de traitement de l'imprimerie ont pris un retard tel, dû à une rupture de stock de papier, qu'il n'y aurait aucun intérêt à vous distribuer ce numéro.

L'équipe municipale et M. Le Maire ont donc pris la décision de vous communiquer le point sur les budgets 2022 avec cette nouvelle lettre municipale et de repousser la parution du Gresse Info au mois de juin.

Ce prochain numéro viendra faire la part belle à l'implication des habitant.e.s de Gresse-en-Vercors auprès des élue.e.s dans les différents projets en cours (la mare de l'Odysée Verte, l'ABC de la Biodiversité, le projet d'aménagement, les plantations avec l'école, etc.)



Budgets 2022 ...

Chères Gressoises,
Chers Gressois,

L'année 2021 aura été dominée par la pandémie COVID 19. Elle a perturbé notre vie privée, sociale et - pour certains - leur vie professionnelle. Néanmoins, elle aura permis à notre commune d'enregistrer l'arrivée de 14 nouvelles familles qui ont décidé de « changer de vie », dont 8 avec des enfants en âge scolaire. En revanche, elle n'aura pas permis de nous rencontrer comme nous l'aurions souhaité : les vœux du maire ont encore dû être annulés, les retrouvailles avec les anciens ont, une fois de plus, dû être reportées à des jours meilleurs.

L'année en cours semble marquer l'entrée dans une nouvelle ère, qui pourrait se caractériser par « l'accoutumance » à la pandémie : il faudra nous habituer à « vivre avec », grâce à des taux de vaccinations élevés et une immunité collective qui se répand.

En revanche, le COVID a désorganisé les circuits d'approvisionnement et – semble-t-il – de façon durable. Nos artisans, notamment ceux du bâtiment, sont en première ligne et le bois – essentiellement le bois d'œuvre- semble un produit de plus en plus difficile à trouver. Pourtant, même si nous sommes classés « commune forestière », nous n'avons pas (au moment où j'écris ces lignes) reçu d'offre d'achat de bois et l'administration forestière nous dit encore que ...la commercialisation de notre bois est compliquée. A nous de chercher l'erreur !

Après un hiver 2021 qui aura vu les remontées mécaniques fermées pour raisons sanitaires, l'hiver 2022 aura été exceptionnel : de la neige en quantité tombée à temps, du soleil durant tous les week-end de la saison de ski auront permis d'atteindre un chiffre d'affaires historique. Et ce, malgré la catastrophique séquence de redoux du 29 décembre. Jean-Luc Jamoneau, président des RDSGV, fait un point précis de cet hiver qui s'achève.

Mais je voudrai souligner un point : jusqu'à ce jour, la nouvelle structure EPIC (Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial), créée le 1er janvier 2020 en remplacement de la Régie

Municipale des Remontées Mécaniques de Gresse-en-Vercors, n'a jamais fait l'objet d'une présentation publique. Or, un EPIC est un outil aux mains de celui qui l'a créé pour remplir des tâches qui lui sont assignées, en l'occurrence, la mairie. Si un EPIC est géré par un conseil d'administration dans lequel l'instance publique (mairie) doit statutairement avoir la majorité, il a une « tutelle » : le Maire et le Conseil Municipal. Dans ce contexte, je souhaite organiser très bientôt une réunion publique consacrée à l'EPIC, aux résultats 2020, 2021 et aux perspectives 2022. Vous avez le droit d'être informé ; nous avons l'obligation d'être transparent.

La crise ukrainienne a montré notre capacité collective à nous organiser pour une cause humanitaire : en moins d'une semaine après l'appel que nous avons lancé pour trouver des hébergements, 9 propositions de logements pour des réfugiés ukrainiens ont été formulées par des habitants de notre commune et les réponses pour des produits de première nécessité ont été nombreuses. La salle du conseil municipale est encore une aire de stockage, malgré les deux transports assurés par les services communaux vers le centre de collecte organisé par la Communauté des Communes. Et entre la demande de recevoir des réfugiés et le moment de l'arrivée des 8 premiers Ukrainiens en provenance d'Odessa, il s'est passé environ une semaine. Et vous avez répondu magnifiquement présents : des lits faits, des frigo pleins, pour un accueil chaleureux. Si Octavie Martin et Eric Mena, pour le compte de la mairie, gèrent la situation, ils ne pourraient le faire avec succès sans votre appui, vos disponibilités pour contribuer à donner à ces réfugiés un sentiment de sécurité et de bien-être après le stress du vécu de la guerre. Soyez-en sincèrement remerciés.

La crise du COVID, qui a fortement perturbé les réseaux d'approvisionnement des biens, des pièces détachées et fait augmenter les prix à la consommation, ceux des carburants et de l'énergie dès la sortie de l'été 2021 a été largement amplifiée par la guerre en Ukraine. Le budget de notre commune en a ressenti immédiatement les effets : nous avons, par exemple, dû entièrement revoir l'investissement programmé pour la piscine en avril 2021, car l'entreprise retenue ne pouvait plus

... le mot du maire

honorer son engagement. Il a donc fallu en toute urgence trouver une autre entreprise, mais les prix avaient fortement augmenté : de 35.000€, la facture a grimpé à 50.000€. Et les perspectives de fonctionnement pour le budget général 2022 sont complexes à finaliser : lors du démarrage de la préparation budgétaire 2022, le prix du baril de brut oscillait entre 65 et 68 USD. Lors de la présentation de l'esquisse budgétaire le 15 mars dernier, il s'élevait à 101,09 USD. Compte tenu du contexte international, notre visibilité est nulle. Si les particuliers ont pu bénéficier des arrêtés qui limitent la hausse des tarifs réglementé de l'électricité au 1er février à 4%, cette mesure ne s'applique pas aux collectivités territoriales, condamnées à subir de plein fouet l'augmentation de 35,4%.

En fait, compte tenu des difficultés d'approvisionnement en pièces détachées, de l'incertitude pesant sur les prix des combustibles et de l'énergie, les perspectives de maîtrise des dépenses sont complexes à finaliser. En fait, seules les ressources humaines sont totalement maîtrisées.

En termes de ressources, nos espoirs se sont (provisoirement ?) évanouis : le gîte à la maison du Grand Veymont, qui aurait pu couvrir les 40.000€ - 45.000€ des coûts du fonctionnement de l'infrastructure ne peut pas être créé du fait d'un problème de structure de la construction. L'expertise technique et juridique sont en cours. Mais cela risque d'être long. Par ailleurs, parmi les trois appartements situés à la mairie, un seul est loué à ce jour. Et cette situation actuelle risque de durer. Seule les achats/ventes des biens immobiliers sur la commune, qui se sont accélérés en 2021, nous permettront de percevoir des ressources

intéressantes en 2022. Mais ce ne sont pas des recettes durables. Enfin, les ventes de bois ne reprennent pas, malgré la pénurie. Enfin, les dépenses budgétaires ces dernières années (le « quoi qu'il en coûte ») risque fort de faire de 2023 une année budgétaire complexe qui pourrait se caractériser par un sérieux tour de vis et une baisse des dotations de l'État.

C'est frustrant pour un maire de se trouver financièrement dépourvu, alors que les besoins d'investissements pour préparer l'avenir sont nombreux : urbanisme, transition environnementale, préservation du patrimoine communal, consolidation économique de la commune. Il ne nous reste que l'arme fiscale pour tenter de résoudre l'équation financière.

Ce n'est pas de gaïté de cœur que je dois me résoudre à proposer au Conseil Municipal une augmentation de la taxe foncière de 4 points. Mais c'est malheureusement la seule solution. Par ailleurs, si on veut sauver l'église, il nous faudra également faire appel à votre générosité pour financer le fond fiduciaire ouvert au sein de la Fondation du Patrimoine et dédié au sauvetage de l'église Saint Barthélemy.

Je suis parfaitement conscient que l'effort demandé est significatif, dans un contexte où le plein d'essence pour la voiture, le chauffage de cette fin d'hiver, le passage devant les caisses des supermarchés affole les cartes de paiements alors que les salaires et les retraites ne suivent pas.

Jean -Marc BELLOT
Maire

L'Atelier Bivouac, associé à FAR Paysagiste, le collectif ETC et Timel, a été retenu comme maître d'œuvre pour l'opération d'aménagement à venir suite à la mise en concurrence initiées en début d'année. Ils interviendront dans le cadre de plusieurs résidences pour établir le plan d'action qui se déroulera sur 2022 et surtout 2023 et continueront de nous associer, tous et toutes, dans le cadre des orientations prises et les chantiers.

Dans le prochain Gresse Info, nous vous détaillerons le travail prévu dans les prochains mois, mais en attendant, voici un lien vers l'entreprise retenue pour vous permettre d'apprécier leur expérience :

atelierbivouac.com/latelier/

Le Budget Général

Pour l'élaboration du budget général 2022 de la commune, l'équipe municipale s'est heurtée à une équation complexe. En effet :

- Comment prévoir des dépenses de fonctionnement dans un contexte d'incertitudes sur les prix de l'énergie, des combustibles, des pièces détachés, des matériaux de construction, des produits de base ; bref : sur l'essentiel des consommables des services municipaux qui constituent l'essentiel des dépenses publiques ?

- Ceci posé, comment, dans ce contexte incertain, planifier des projets d'investissements qui correspondent à nos ambitions politiques du mandat : « Bien Vivre et Travailler » à Gresse-en-Vercors ?

Lors de la réunion publique du 15 mars, la municipalité a présenté les résultats des budgets 2021 ainsi que les grandes lignes de développement des budgets 2022.

Pour le budget général 2021, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 971 525 € et les recettes à 1 208 480 €. Le résultat est donc de 385 278 €. Pour les investissements, 373 089 € de dépenses pour 223 354 € de recettes ont été réalisées. Ce solde négatif a été couvert grâce aux résultats positifs du fonctionnement (conf plus bas les explications).

En termes d'investissements, l'année 2021 fut aussi une année de lancement des projets en ligne avec notre volonté d'améliorer la vie quotidienne des Gressoises/ Gressois avec de nombreuses études pour l'aménagement urbain, la rénovation de l'église ou celle envisagée pour le bâtiment communal. La crèche des Mistouflets a également pu bénéficier de travaux d'aménagement et de mise aux normes. Enfin, une subvention d'investissement immédiate de 100.000 €, complété par un engagement de

200.007€ sur 5 ans et un prêt de 190.000 € du budget général et du budget Equipements touristiques ont été nécessaires pour compléter le financement du projet de canons à neige sur la piste des Chamois ainsi que le changement de transformateur. Le budget communal en substitution des banques : qui l'eut cru ?

Budget des Équipements Touristiques

Au niveau du budget Équipements touristiques, la piscine a bénéficié d'un investissement important : le liner et la pompe ont été changés, permettant une sécurisation de cet équipement pour plusieurs années. Des toilettes sèches ont également été installées à l'Odysée verte et un terrain de vélo-cross (un « dirt » pour les initiés) a vu le jour grâce au travail de nombreux bénévoles près des anciens terrains de tennis des Dolomites.

Pour 2022, parmi les investissements (prudemment) envisagés, figurent l'achat du cinéma le Scialet (logé dans le bâtiment C1 des Dolomites), des mesures de sauvegarde pour l'église ainsi que le démarrage du projet d'aménagement urbain. A noter également, la réhabilitation de la route du Serpaton, corrélée à des demandes de subventions aux différents utilisateurs et au département et l'achat d'un véhicule pour les services techniques.

C'est grâce aux excellents résultats du ski de fonds durant la saison 2020-2021 (82 000 euros de recettes) que la subvention d'équilibre du budget général a été réduite. Elle s'établit à 44 000 euros. Et ce, malgré une baisse conséquente des recettes de la piscine et du cinéma pour cause de COVID.

La rénovation des équipements se poursuit.

... présentation générale

Parmi les projets retenus, des travaux d'électricité et de rafraîchissement sont prévus au cinéma. L'Odyssée Verte doit également se moderniser pour attirer un nouveau public. La scénographie et les alentours de cet équipement vont faire l'objet d'une réflexion en lien avec l'Atlas de la Biodiversité, en cours d'élaboration sur notre territoire.

Budget Eau et Assainissement

Concernant le budget eau et assainissement, les points marquants de l'année 2021 sont la renégociation du contrat de maintenance avec Veolia, le démarrage de l'amortissement de la STEP ainsi que l'impact de la hausse de l'électricité. Le résultat du fonctionnement s'établit à 20 937€ dont 18.928 € de report des années précédentes. Le résultat de l'exercice 2021 en fonctionnement est de seulement 2009 €, ce qui valide l'augmentation votée des tarifs. Le solde de l'investissement s'établit à 585 107 €.

Pour 2022, un grand plan d'investissement pour les eaux à Gresse est prévu. La mise en conformité des réservoirs (sauf celui du Chomeil) et la mise en place d'un traitement continu de l'eau du réservoir de Combe Bonne Donne sont déjà programmées pour un total de 171 900 euros (avec une subvention de 80%).

Certains captages vont faire l'objet de travaux de sécurisation (la Daraze et Combe Bonne Donne pour un total d'environ 60 000 euros dont 80% de subvention). Le schéma directeur de l'assainissement va également être mis à jour et 38 kWh de panneaux photovoltaïques vont être installés sur le toit de la station d'épuration pour

l'alimenter et réaliser à terme des économies substantielles.

Tout le monde sent bien que 2022 sera une année exceptionnelle et compliquée du fait d'un contexte économique fortement contraint par la situation géopolitique à l'Est de l'Europe. Il s'agit donc d'œuvrer pour sécuriser à la fois le quotidien de notre commune et réaliser des investissements indispensables au développement de Gresse-en-Vercors. La ligne est très fine mais l'investissement des agents de la commune et des élus va permettre de réaliser des miracles !

Jean-Marc Bellot, Maire
& Coralie Capel-Stoltz, Première Adjointe

Coup de fouet

Les grosses pluies avec la fonte des neiges de fin décembre ont dévalé la route depuis le parking du Serpaton, emmenant au passage 30 mètres de chaussée sur la moitié de la largeur... C'est un coup rude pour la municipalité. Les coûts vont être importants : la route s'est affaissée de 80 centimètres, ce qui empêche toute circulation de véhicules. Pour cette raison, l'arrêté interdisant la circulation jusqu'au 15 avril est prolongé jusqu'à la remise en état de la route. Trois entreprises de la région ont été contactées dès la fonte de la neige pour faire des devis. Les travaux doivent démarrer dès que possible pour une ouverture au plus tôt.

En attendant profitons des nombreux sentiers qui permettent d'apprécier le calme de notre belle montagne !

Dominique Greslou,
Conseiller municipal

Bilan de la saison d'hiver

Comme vous avez pu le constater, les fortes chutes de neige du début de saison ainsi que la météo très ensoleillée tout au long de la période hivernale ont grandement favorisé l'excellent résultat financier de la régie du domaine skiable qui s'établit à environ 840M€, une année record.

Ces excellentes conditions nous ont permis d'ouvrir la station les deux week-ends précédents le début des vacances scolaires de décembre ainsi qu'une semaine supplémentaire après les vacances de février-mars avec la fermeture du domaine le 13 mars.

L'apport important de neige naturelle nous a également permis d'économiser sur la production de neige de culture, en baisse par rapport aux années précédentes, ainsi que sur les heures de damages, ce qui devrait représenter des économies d'énergie (électricité et carburants).

Les retours de nos visiteurs ont été très positifs, ces derniers soulignant la qualité du travail réalisé sur les pistes par les équipes ainsi que la qualité de l'accueil du personnel, notamment aux remontées mécaniques, nos saisonniers faisant preuve de disponibilité, de patience et tout cela avec le sourire. Notre nouveau directeur, Jean-François Motes, dès son arrivée au mois d'août, a assuré le suivi du chantier des enneigeurs jusqu'à leur mise en service au début de l'hiver.

Pour sa première saison d'exploitation, il a su, avec ses équipes, optimiser l'ensemble des installations et solutionner les problèmes.

Descentes aux flambeaux & pots d'accueil

Dans le contexte sanitaire et par précaution, les descentes aux flambeaux n'ont pu avoir lieu durant les vacances de Noël.

Elles ont pu reprendre en février-mars avec le même succès que les années précédentes avec un pic de 127 participants le jeudi 17 février, encadrées par l'ensemble des moniteurs de l'ESF que je tiens à remercier pour leur participation.

Remerciement également aux nombreux bénévoles de Gresse en Vercors Animation (GEVA) pour la distribution des flambeaux, la musique et le chocolat chaud.

Concernant les pots d'accueil organisés par l'Office du Tourisme, en partenariat avec Geva, la station et les prestataires, ceux-ci ont pu se dérouler en bas de la station, à proximité du Sun Valley.

Une réflexion sera à mener pour l'an prochain, la fréquentation des touristes étant restée assez faible au regard de l'organisation et de la mobilisation des acteurs.

Domaine nordique

L'activité du ski nordique a également enregistré un excellent résultat grâce aux bonnes conditions citées plus haut mais également suite à l'année dernière (fermeture des remontées mécaniques) pendant laquelle de nouveaux pratiquants de la discipline sont apparus.

De même, un excellent accueil, professionnel et chaleureux, a été la règle tout au long de la saison.

Ski de randonnée

Le département de l'Isère a souhaité mettre en place des itinéraires d'initiation au ski de randonnée dans

les stations volontaires.

Gresse en Vercors s'est portée candidate pour la réalisation de ce projet, représentant une nouvelle opportunité et une diversification des activités

Le projet a été élaboré par Dominique Greslou et Franck Grabias, des connaisseurs de la discipline et du domaine, en étroite collaboration avec le directeur d'exploitation, Jean-François, afin de proposer 3 itinéraires de difficultés différentes permettant aux novices de découvrir le ski de randonnée en toute sécurité.

La journée de présentation et de découverte, organisée par le département le 12 février, avec randos accompagnées, stands, essai du matériel, LPO (ligue de protection des oiseaux) pour la sensibilisation au respect de la faune a obtenu un beau succès.

Les retours des pratiquants durant la saison ont été très positifs, quelques points d'améliorations ont été également notés pour l'année prochaine.

Concernant la fréquentation touristique, celle-ci se maintient à un niveau élevé, notamment sur la zone A (Rhone-Alpes), qui représente plus de 70% de notre clientèle, devant la Région PACA.

Le nombre de visiteurs à l'Office de Tourisme est également en hausse avec 3700 visites (contre 3200 en 2020).

Nous vous donnons rendez-vous en décembre pour une nouvelle saison qui, nous l'espérons, sera aussi positive à tous les niveaux.

Jean-Luc Jamoneau

Adjoint Tourisme

Président Régie du Domaine Skiable

Rendu de l'étude globale de l'église

Décembre 2020, la municipalité doit fermer l'église pour mise en péril. Une équipe spécialisée en bâtiment du patrimoine est engagée pour savoir comment agir. Après 8 mois de recherches, mesures et analyses, Croisée d'Archi nous remet son rapport, comprenant une analyse historique et architecturale avec l'évolution de l'église. Un plan récapitulatif pour chaque siècle nous permet d'apprécier son évolution. Les nombreux désordres sanitaires sont décrits et photographiés. Les plus gros problèmes font l'objet d'une synthèse structurelle (pages 77 à 82).

Les préconisations d'intervention sont proposées en 5 phases et sur 10 ans (pages 87 à 89). L'église a été complètement scannée et redessinée. Le dossier graphique réalisé permet de voir l'ensemble des déformations et des désordres qui mettent aujourd'hui l'église en péril. Parallèlement aux études, les mesures de sauvegarde les plus urgentes, visible sur le toit, sont bien engagées. Le budget pour les études et les premières mesures de sauvegarde est d'environ 50 000€ hors taxes. La

première tranche de travaux pour la réhabilitation de l'église est elle estimée à environ 500 000€ HT. Pour démarrer les travaux , une mobilisation publique importante est indispensable afin de contribuer au financement. Une réunion d'information publique est programmée pour ce printemps (la date vous sera bientôt communiquée), et un financement participatif avec la fondation du patrimoine va être lancé. Tous les financeurs, état, département, région, instances religieuses, etc. seront sollicités. L'étude sera un outil indispensable pour ces travaux.

Bonne lecture

Jac Samson

Conseiller municipal

Retrouvez l'étude sur le site internet de la commune :

mairie.gresse-en-vercors.fr/renovation_eglise.htm

Disponible également à l'emprunt à l'accueil de la mairie

FÊTE DE LA NATURE

Gresse en Vercors

20-21-22 MAI 2022

CONFÉRENCES

EXPOS

ANIMATIONS

PROJECTIONS

Samedi
petite restauration
sur place

Au
Cinéma Le Scialet et
à l'Odysée Verte !

Retrouvez le programme sur
[mairie.gresse-en-vercors.fr/
Odysseeverte.htm](http://mairie.gresse-en-vercors.fr/Odysseeverte.htm)



■ Une coupe d'**Affouage** est en train de se mettre en place avec l'ONF. Elle est destinée aux habitants permanents de Gresse-en-Vercors (un lot par famille). Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire à la mairie avant le 31 mai. Une réunion d'information aura lieu dès que le cubage sera effectué par l'ONF. La parcelle 52 est concernée, au-dessus de la route de Monestier, au niveau des Beaumettes.

■ **Fermeture exceptionnelle** de la mairie et de la poste pour le pont de l'ascension le vendredi 27 mai